

NOVEMBRE

*bulletin officiel
municipal
1994*



N° 13

Sommaire

- *Finances Communales*
- *Conseil Municipal*
- *Centre de Loisirs*
- *Etat Civil*
- *L'Association Art, Histoire et Patrimoine*
- *Gym et Loisirs*
- *Tennis*
- *Compagnie d'Arcs*
- *Boule Amicale*
- *Les Tiots Clairoisiens*
- *Footbal Club*
- *Amicale de Vieux Travailleurs*
- *Les Aînés de l'Aronde*
- *Basket Ball*
- *Bicross Club Compiègne Clairoix*
- *Ramassages sélectifs - dates*

■ Clairoux fait mieux que l'Etat !

Les méchantes langues diront que ce n'est pas difficile mais dans le domaine des prêts, la performance mérite d'être soulignée.

En effet, étant supposé le plus solvable, l'état obtient toujours de meilleures conditions de crédit que les collectivités locales. Or Clairoux a réussi à renégocier une bonne partie des emprunts des années 80 de 11,75 % à 6,6 % alors que l'état emprunte maintenant à plus de 8 % ! Pourquoi et comment ?

■ Un endettement très raisonnable

Au 31 décembre 93 le capital restant à rembourser sur les emprunts communaux (salle polyvalente, local des pompiers, Clos de l'Aronde ...) était de l'ordre de 5 millions de Francs et les annuités d'emprunts légèrement supérieures à 800 000 FF, capital et intérêts confondus.

Ainsi nos annuités de remboursement ne représentent que 15 % du produit de nos contributions directes (taxes professionnelles, foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation) contre une moyenne nationale de 34 %.

■ Un moment opportun

Deux éléments pouvaient être exploités fin 93 :

Tout d'abord les emprunts de 20 ans à 11,75 % contractés au début des années 80 pour la salle polyvalente pouvaient être remboursés après 10 ans moyennant pénalités (seules les pénalités des emprunts caisse d'épargne étaient dissuasives).

D'autre part nous pensions que la baisse des taux s'accélérait c'était le moment d'en profiter.

Donc l'instant était propice au meilleur compromis entre coût des pénalités et économies sur les taux d'intérêt. De plus notre trésorerie n'est pas rémunérée par le Trésor, elle pouvait donc être rentabilisée en remboursant par avance certains emprunts et en ne faisant démarrer les nouveaux que plus tard lorsque le besoin s'en ferait sentir.

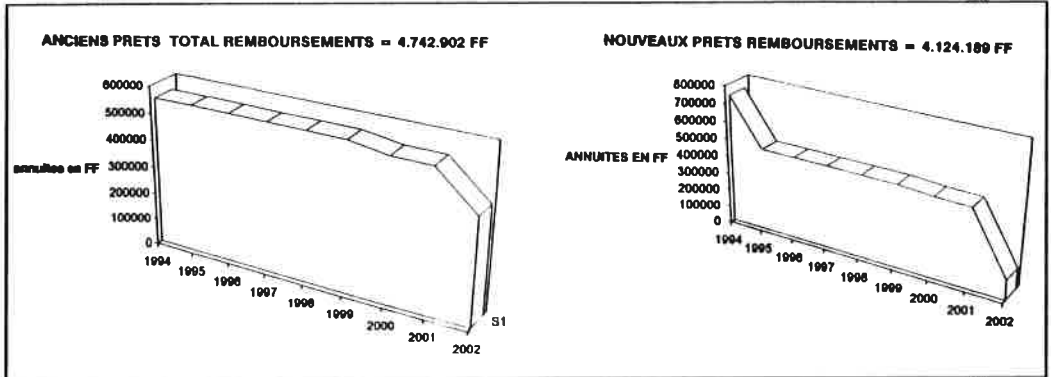
■ Comment ?

Il ne restait plus qu'à renégocier les prêts, à rédiger notre appel d'offre et à mettre en concurrence les banquiers.

M. Rougelot du Sivom nous aida fort utilement et nous souscrivîmes auprès du Crédit Agricole un emprunt de 2.800.000 FF à 6,6 % trimestriels sur 8 ans et un autre de 89 978 FF au même taux sur 6 ans. Nous avons

ainsi retrouvé le financement intégral des prêts remboursés, pénalités comprises et sur les mêmes périodes.

Les 2 tableaux suivants décrivent les remboursements avant et après la renégociation.



■ Conclusion

Clairoix a économisé 631.813 FF bruts (et plus de 500.000 FF nets actualisés à 3%) et peut ainsi aborder les chantiers à venir avec une situation financière encore plus saine.

Conseil Municipal

■ Compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 1994

□ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 1993 :

Les résultats 1993 sont les suivants :

Fonctionnement :

Dépenses : 7 985 603,92

Recettes : 8 428 540,70

Investissement :

Dépenses : 3 295 687,78 - Reste à réaliser : 2 828 912,00

Recettes : 5 197 223,18 - Reste à réaliser : 927 082,00

Soit un excédent global de : 442 936,78 F

Le Compte Administratif et le compte de gestion du receveur font apparaître un résultat de clôture identique.

☐ SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS LOCALES :

Il est attribué aux sociétés locales et aux oeuvres humanitaires diverses, la somme globale de 162 650 F.

☐ EGLISE - TRAVAUX :

La Société E.T.P.M. est retenue pour réaliser la 1ère tranche de travaux concernant la restauration du clocher.

☐ ECOLE PRIMAIRE - TRAVAUX :

L'appel d'offres lancé pour les travaux de mise en conformité et de rénovation des deux groupes de l'Ecole Primaire a donné les résultats suivants :

- Société DEMOUY : 1 498 900 F TTC
- S.C.R.E.G. : 1 644 294 F TTC
- S.U.P.A.E. : 1 571 696 F TTC

La Société DEMOUY a été déclarée adjudicataire.

☐ MODIFICATION DES LIMITES TERRITORIALES VENETTE - MARGNY :

Les Conseils Municipaux de ces deux communes ont décidé de modifier leurs limites territoriales = transfert à Margny de 24 211 m² au lieu-dit " La Prairie de Venette" et à Venette de 15 166 m² "Les Vallées". Le Conseil émet un avis favorable.

☐ 'CLASSE DE DÉCOUVERTE : RECONDUCTION

Le Conseil propose la reconduction pour l'année scolaire 1994 - 1995 :

- de la classe de découverte à l'école maternelle ;
- de la classe de neige à l'école primaire ;

☐ ZAD LES TAMBOURAINES : APPLICATION ANTICIPÉE DES DISPOSITIONS DU P.O.S. :

Le Conseil décide l'application anticipée du P.O.S. en cours de révision sur le secteur UPM prévoyant la réalisation de deux petits Immeubles de 12 logements chacun, de 15 maisons de ville et de 8 maisons jumelées.

☐ DÉCISION MODIFICATIVE :

Il convient de prévoir à l'article 6409 du budget la dépense de 27 600 F correspondant aux frais engagés par le service départemental d'incendie lors des inondations de début d'année, cette somme devant être remboursée par le Conseil Général.

☐ MODIFICATION DU TABLEAU DU PERSONNEL :

Création d'un poste d'Agent technique principal à compter du 1er Janvier 1994.

❑ **ACQUISITION DE TERRAINS :**

Le Conseil décide l'acquisition des parcelles appartenant à Mme BILLET, sises Illeudit "les Blanchés Terres" n° 667 et 612, "les Jeunes Gothes" n°1159 et 1162 et "le Cochon Val" n°27.

❑ **PASSAGE À NIVEAU CLAIROIX-CHOISY :**

Afin d'assurer une plus grande sécurité au passage à niveau, il est possible d'installer une sonnerie jusqu'au le passage des trains. Une enquête a été réalisée auprès des riverains pour connaître leur avis et une légère majorité a été favorable à cette installation. Aussi, le Conseil décide de procéder à cet aménagement.

■ **Compte rendu du Conseil Municipal - 18 octobre 1994**

I - PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS 1995 : Demandes de subventions au Conseil Général :

- 1) Réfection et mise en conformité des locaux scolaires : groupe A pour : 643 773 F ;
- 2) Restauration de l'Eglise, 2^{ème} tranche pour : 1 000 000 F ;
- 3) Place des Fêtes, 1^{ère} tranche pour : 1 000 000 F ;
- 4) Construction d'un nouveau jeu d'arc ;
- 5) Aménagement et mise en souterrain des réseaux de la rue St-Simon ;
- 6) Eclairage public de la RN 32 ;
- 7) Parking rue du Général de Gaulle ;
- 8) Renforcement du réseau électrique : postes de transformation ;

II - CRÉATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Sont élus les membres ci-après : MM. LUSIN, CHAMPAGNE, PRINCE et comme membres suppléants : M. BOCHAND et Mme DEBLOIS.

III - PARKING RUE DE L'ÉGLISE :

Le Conseil retient la proposition de l'Entreprise FUMMI relative à la rénovation des murs pour 186 000 TTC et celle de l'Entreprise COLAS concernant la voirie pour 117 829,10 TTC.

Par ailleurs, il demande une participation au propriétaire riverain.

IV - AMÉNAGEMENT DES ABORDS DES VESTIAIRES :

Le Conseil décide l'aménagement des abords et confie l'opération à l'entreprise COLAS pour 64 210 F.

Il décide de régler des vacations pour le ménage des vestiaires.

V - CHEMIN DE LA FOSSE PONCHON : Réfection de la partie haute :

Le propriétaire a donné son accord pour céder à la Commune une parcelle permettant l'alignement. Aussi, le Conseil décide d'acquérir la parcelle et de confier les travaux de voirie à l'entreprise COLAS, la moins disante pour : 184 351,84 F. VI -

DÉCISION MODIFICATIVE

Le contingent d'aide sociale s'élève pour 1994 à 694 534 F auquel il faut ajouter un acompte 1993 de 112 382 F, soit au total : 806 916 F.

Il convient donc de prévoir la somme de 260 000 F à prendre sur l'excédent 1993.

VII - RECENSEMENT COMPLÉMENTAIRE DE LA POPULATION :

Un recensement complémentaire a été réallisé, aussi, le Conseil décide d'accorder à l'agent recenseur la somme de 15 F par logement. Il a été recensé 1926 habitants dont 287 habitants supplémentaires.

VIII - SÉJOUR DE SKI 1994 :

La nouvelle enseignante de la classe de CM1 ne pouvant partir en classe de neige, le Conseil décide d'organiser un séjour de ski pendant les vacances de février avec prise en charge de 55 % du prix total du séjour et le solde au prorata du quotient familial.

IX - PLACE DES FETES :

Le Conseil décide de confier le régalaqe des déblais et la création d'un cordon de terre le long de l'Aronde à la Société Compiègnoise de Travaux Publics pour approprier le terrain : coût : 33 600 F.

Centre de Loisirs

■ Centre de loisirs du 11 juillet au 5 août

Cette année encore le Centre de Loisirs a connu un vif succès. Plus de 120 enfants ont fréquenté ce Centre de 8 Heures à 18 Heures. La cantine, très pratique pour les parents qui travaillent, en a accueilli une trentaine. Le beau temps a favorisé les activités d'extérieur ainsi que les grands jeux. De nombreux campings ont été réalisés au Parc de l'AILETTE.

Deux innovations cette année : les campings itinérants en roulotte tirée par des ânes et la musique journalière avec Eric.

Etat Civil

NAISSANCES

MAZIERE Camille	23.09.94	DESTREBECQ Jérémy	16.04.94
CRIGHTON Elodie	28.04.94	CORTES Thomas	19.04.94
VAUQUIERES Maxime	01.02.94	VERMEULEN Camille	29.06.94
TEIXEIRA Ophélie	02.01.94	BERNARD Aubin	21.08.94
LEPLAY Clément	08.03.94	BASTIEN Paul	05.10.94
DOSSET Antoine	11.03.94	CASSARIN-GRAND Céline	24.09.94
VAN HYFTE Amélia	28.03.94	ROUSSEL Paul-André	03.11.94

MARIAGES

LOUIS Vincent	avec	VANEGUE Magalle	12.03.94
LE BIHAN Gervais	avec	DAUDRIX Véronique	23.04.94
CLEVENOT Stéphane	avec	FRANIATTE Stéphanie	13.05.94
JORRAND Jean-Marc	avec	OROY Isabelle	11.06.94
LONGUET Denis	avec	VERRIELE Bénédicte	30.07.94

DECES

COOLET Sylvia Epouse LEMAITRE	12.01.94	COULON André	05.06.94
CLERGET René	03.02.94	COULON Juliane	21.06.94
BLOK Jean	27.03.94	CRAMPON Georgette Veuve	25.07.94
PEREIRA LOPES Maria épouse DE		LEMAIRE Gérard	07.08.94
CASTRO	23.03.94	LETUPE Daniel	08.08.94
MARCOTTE Joëlle Epouse		VERDUMEN Armand	12.09.94
CARON	18.04.94	BERTON Jeanne	05.11.94
BOURIN Simone Epouse			
BOCHAND	19.05.94		

Vie Associative

■ **L'Association Art, Histoire et Patrimoine,**

forte d'une quarantaine de membres inscrits, fête sa première année d'existence ce mois d'Octobre. Ses manifestations, ses soirées, ses expositions à caractère historique, artistique, littéraire et musical ont rencontré le plus vif intérêt au sein du village, et même de la région compiégnoise.

Notre Association veut persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée dès Octobre 1993 : manifestations artistiques certes, mais surtout enrichissement du fonds local de documents et de vestiges du passé (ancêtres proches ou lointains, vie des anciennes Associations, objets de la vie quotidienne, témoignages de la vie collective - plus précisément livres, albums, dessins de la famille PINCHON, documents sur les TOCQUEVILLE, peintures de nos artistes locaux plus récents, toutes oeuvres que nous espérons toujours pouvoir exposer en permanence au village.

Nous avons besoin de beaucoup de bonnes volontés pour aider à exposer et progresser dans nos recherches. Les photos, les documents de première main coûtent cher, et nous tirons principalement nos ressources des adhérents. Aidez-nous par votre générosité, et faites-nous connaître.

Vous pouvez renvoyer ou déposer le bon d'adhésion ci-dessous aux adresses suivantes :

- 7, rue du Tour de Ville (M. HERMANT)
- 6, rue Margot (Mme MALARD)
- 23, rue Saint-Simon (M. DUVERT)



Madame, Mademoiselle, Monsieur :

.....

Adresse :

souhaite adhérer ou réadhérer à l'Association Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix et verse francs (50 francs, ou davantage si vous le désirez) à titre de cotisation pour l'année 1995.

■ Gym et loisirs Clairoux

□ GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN ADULTES

Vivre ensemble les Joies de l'activité physique par la gymnastique d'entretien au sein d'un groupe sympathique : Assouplissements, étirements, abdominaux, exercices respiratoires, relaxation... permettent de se sentir bien dans sa peau et de continuer à faire bon ménage avec son corps. Travail avec matériel (ballons, cordes, cerceaux, bâtons, body-bands, barres de danse...) et en musique.

COURS : le lundi à 10 H 30 et le mercredi à 18 H 30

□ DANSE

Cours proposés aux enfants :

2 niveaux : 5 à 7 ans
8 à 11 ans

HORAIRES : 10 H 15 - 11 H 15

Tous les cours ont lieu dans la salle polyvalente de Clairoux.

Inscriptions sur place auprès de l'animatrice.

Cotisation annuelle : 380 F

A BIENTOT !!!!!

Pour tout renseignement, téléphoner au 44 83 11 50

.....

■ Tennis de Clairoux vous informe que l'Assemblée Générale a eu lieu

le 28 octobre 1994 avec à son ordre du jour :

- bilan moral et financier
- bilan sportif
- cours pour les enfants
- accueil du club de Dormitz (Pentecôte)

□ CHAMPIONNAT JULIEN LOPEZ (hiver)

DAMES 2^{ème} division
POULE B
4^{ème} TC - CLAIROIX

MESSIEURS 3^{ème} division
POULE B
2^{ème} TC - CLAIROIX

□ CHAMPIONNAT JULIEN LOPEZ (été)

DAMES 3^{ème} division
POULE C
6^{ème} TC - CLAIROIX

MESSIEURS 3^{ème} division
POULE E
5^{ème} TC - CLAIROIX

■ Compagnie d'Arcs de Clairoux

Les ARCHERS à l'honneur.

Lors du Championnat de France BEURSAULT qui a eu lieu à BROUCHY LE 25 SEPTEMBRE dernier, la COMPAGNIE D'ARCS de CLAIROIX a été honorée par Cédric LECOMTE.

Il a réalisé une belle performance en obtenant la 3ème place dans la catégorie Benjamin. C'est par cet exploit qu'il a conclu sa saison de tir à l'arc.

A RAPPELER : **7 et 8 Janvier 1995**
CHAMPIONNAT DE RONDE À CLAIROIX - SALLE POLYVALENTE.

.....

■ Football Club de Clairoux

En ce début d'une nouvelle saison il n'est pas trop tard pour établir le bilan de la précédente 1993-94.

EQUIPE A : 4ème en 1ère DIVISION DISTRICT OISE
 Vainqueur de la Coupe OBJOIS. Trophée exposé dans la vitrine du salon de coiffure STASSIN.

EQUIPE B : 2ème en 4ème DIVISION accède en 3ème

EQUIPE C : 2ème en 5ème DIVISION accède en 4ème

EQUIPE 17 ANS : 3ème en 3ème DIVISION accède à la 2ème

EQUIPE 15 ANS : 3ème en 3ème DIVISION.

Nous avons aussi une quarantaine de jeunes de 6 à 12 ans en grosse majorité de Clairoux qui s'initient avec le Foot à 7 et à 5.

En résumé une excellente saison.

Nous espérons la même réussite cette année où nous allons enfin profiter des vestiaires aux normes, très belles installation.

Nos efforts cette saison vont se porter sur l'encadrement des jeunes le mercredi après-midi. Nous profitons de cet article pour lancer un appel aux joueurs âgés d'au moins 16 ans libres le mercredi après-midi. Les stages de formation pourraient être pris en charge par le Club.

Courant Novembre les dirigeants vous proposeront le calendrier 1995 illustré de photos de la finale de la Coupe OBJOIS. Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil nous avons besoin de vous pour financer une partie de la gestion du CLUB.

Merci d'avance.

■ Boule Amicale de Clairaix

La BOULE AMICALE DE CLAIROIX compte 32 licenciés, Hommes, Femmes, Cadets et Minimes, qui tentent toute l'année, de faire briller notre sport et le nom de la commune sur tous les terrains de l'Oise et du Nord de la France. Trois concours Interdépartementaux sont organisés chaque année à Clairaix. Tous les mercredis, nous nous entraînons sur le boulodrome rue du Marais (en attendant un boulodrome couvert dans le futur lotissement) et le 1^{er} Mardi de chaque mois nous nous retrouvons pour faire le point sur les activités à venir.

.....

■ Les Tiots Clairoisien

L'Association de Parents d'Elèves : "LES TIOTS CLAIROISIENS" vous Informe qu'elle organise son loto, le :

29 JANVIER 1995 À LA SALLE POLYVALENTE DE CLAIROIX.

VENEZ NOMBREUX !

.....

■ Amicale des Vieux Travailleurs

L'Assemblée Générale de l'AMICALE DES VIEUX TRAVAILLEURS DE CLAIROIX a eu lieu le 25 JUIN 1994 avec distribution d'un colis de provisions et de friandises à tous les adhérents inscrits au registre de l'Amicale.

La prochaine Assemblée aura lieu le :

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1994 DE 14 H À 19 H DANS LA SALLE POLYVALENTE DE L'ARONDE dans les conditions habituelles où nous aurons le plaisir de fêter le 40^{ème} Anniversaire de l'Association créée le 15 DECEMBRE 1954 considérée comme une Oeuvre Sociale de solidarité envers les personnes ayant atteint l'âge de 70 ans, réglant un droit d'entrée unique de 20 F à l'exclusion de toute autre forme de cotisation.

Notre Amicale fonctionne grâce à une subvention communale et à la générosité des Entrepreneurs, des Commerçants et certains particuliers qui veulent bien soutenir notre action. Nous les remercions chaleureusement au nom de tous nos adhérents.

Nous rappelons la composition du Comité Directeur :

Président d'Honneur :	M. MARSIGNY, Maire
Président Actif :	M. BERTRAND René
Vice Président :	M. DAUREIL Jacques
Trésorier/Secrétaire :	M. LAVIGNE Joseph
Adjoint :	M. BEAUFILS Gérard

Membres : M. MALARD François - Mme BARON

Les épouses du Comité Directeur sont considérées comme membres de droit.

■ "Les Aînés de l'Aronde"

1984 - 1994

Le 7 mai 1994, 110 personnes se retrouvaient autour d'une table "surprise" pour fêter le dixième anniversaire de la création du club des "Aînés de l'Aronde".

Madame AMANRICH, Présidente de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux, a remis au Club de Clairoux la médaille des DIX ans.

Après avoir remercié et félicité les membres créateurs du Club pour le succès de leur entreprise, le Président a rappelé les objectifs que le Club s'est fixé :

- **Remédier à la solitude**, c'est se regrouper pour faire quelque chose ENSEMBLE (se distraire, se former, découvrir, créer, aider, etc...)
- **Susciter la solidarité et l'ouverture des autres** : l'oisiveté conduit à la solitude, la solitude conduit à l'exclusion. Autour de soi, n'y a-t-il pas des personnes qui attendent quelqu'un à qui parler ? ... Quel plaisir de faire plaisir !
- **Montrer la vitalité de nos campagnes** : ne pas devenir des villages-dortoirs tristes et sans âme. Les "Aînés" doivent donner une image positive de leur Club, image basée principalement sur la convivialité et l'ouverture.
- **Porter un regard nouveau sur l'âge** : l'âge de la retraite s'est abaissé... les jeunes retraités sont encore plein de dynamisme... le Club a besoin d'eux pour rester dynamique et créatif... ils doivent nous rejoindre pour diversifier leur nouvelle activité.

Après le repas, notre après-midi s'est terminée par quelques pas de danse sur la musique très appréciée de notre musicienne.

Le Président.

.....

■ Basket Ball

CLAIROIX OMNISPORTS

Voici une nouvelle année sportive qui commence pour le basket de CLAIROIX. Cette section a la grande joie de voir chaque année son effectif grandir, avec surtout des jeunes de Clairoux, quelques jeunes de Coudun et de Bienville.

Pour l'année 94/95 le basket de Clairoux a engagé 5 équipes de jeunes en championnat de l'Oise. Ces équipes parcourent le département de long en large et sont fières de représenter leur village. Voici en détail les équipes.

1 ÉQUIPE POUSSINS MIXTES
 1 ÉQUIPE BENJAMINS MIXTES
 1 ÉQUIPE MINIMES FILLES
 1 ÉQUIPE MINIMES GARÇONS
 1 ÉQUIPE CADETS

responsable Mr Portebois L.
responsable Mr Pissy C.
responsable Mr Lebreton D.
responsable Mr Pissy C.
responsable Mr Lefournis

L'entraînement se déroule le mercredi de 14h à 19h30 sous la responsabilité de Christophe Plissy. L'entraînement Sêniors les mardi et jeudi de 20h à 22h sous la responsabilité de Laurent Plissy.

Nous avons de gros problèmes d'organisation aussi bien à la salle polyvalente que dans les déplacements du fait de manque de dirigeants. Tous ceux qui seraient Intéressés par notre sport ou qui voudraient devenir dirigeants seraient accueillis à bras ouverts pendant les heures d'entraînement.

Le basket de Clairoix recherche également des sponsors. Une section de sports loisirs est en train de se mettre en place, toute personne intéressée sera très bien accueillie le mardi soir de 20h à 22h.

Rappel : pour devenir sportif il faut un certificat médical + 1 fiche individuelle état civil + 2 photos d'identité.

Amis sportifs. Le Club de basket de Clairoix serait très heureux, le samedi après-midi et le soir d'avoir un peu de spectateurs dans la salle polyvalente pour encourager tous nos joueurs.

L'entrée de la salle est gratuite.

Le Bureau du Clairoix Basket ball.

■ Bicross Club Compiègne Clairoix

Siège social : 3 Rue Denis Papin - Compiègne - Tél : 44 86 43 95

PALMARES 93/94 PISTE

CATEGORIE 0 4 PILOTES

1. QUAEGBEUR Pierre
2. PRIZZON Thibault
3. LUISIN Gauthier
4. GUINET Sébastien

CATEGORIE 1 7 PILOTES

1. CARLIER Guillaume
3. VERBECK Matthieu
4. LUISIN Matthieu
6. SARANA Maxime
7. FLEURY Guillaume

CATEGORIE 4 12 PILOTES

2. BOURDON Stéphane
4. MUNOZ Raphael
5. LEBRUN Michel
6. PIERRE Sabrina
8. AVY Frédérique

CATEGORIE 5 11 PILOTES

1. MARIETTE Mikael
2. GRAND Guillaume
3. FAGARD Ludovic
10. CORROYER Vincent

CATEGORIE 2 13 PILOTES

2. GRAND Louis Frédérique
3. BOURDON Emilie
4. NAÏT ALI Karim
6. LUISIN Thomas
6. QUAEGBEUR Benoit
8. POLLEZ Antoine
9. CHANVIN Sylvain

CATEGORIE 3 20 PILOTES

1. PRIZZON Jullien
2. GRAND J. Charles
3. MARIETTE Charlene
5. CARON Jullien
9. LUISIN Thomas
11. HUART Fabien
15. WATTIER Alexandre

CATEGORIE 6 6 PILOTES

3. BENBAKIR Grégory

PALMARES 93 94 ENDURO

CATEGORIE 0 8 PILOTES

1. QUAEGBEUR Pierre
2. LUISIN Gauthier
3. GUINET Sébastien
4. PRIZZON Thibault

CATEGORIE 1 8 PILOTES

1. CARLIER Guillaume
2. VERBECK Matthieu
3. LUISIN Matthieu
6. SARAIVA Maxime
7. FLEURY Guillaume

CATEGORIE 2 16 PILOTES

2. QUAEGBEUR Benoit
3. CHANVIN Sylvain
4. GRAND L. FREDERIQUE
5. BOURDON Emilie
6. NAITALI Karim
8. POLLEZ Antoine
9. LUISIN Thomas

CATEGORIE 3 22 PILOTES

1. PRIZZON Julien
2. GRAND J. Charles
4. MARIETTE Charline
6. CARON Julien
7. WATTIER Alexandre
9. LUISIN Thomas
11. HUART Fabien

CATEGORIE 4 14 PILOTES

2. BOURDON Stéphane
3. MUNOZ Raphael
8. LEBRUN Michel
9. PIERRE Sabrina
10. AVY Frédérique

CATEGORIE 5 11 PILOTES

1. MARIETTE Mikael
3. FAGARD Ludovic
4. GRAND Guillaume
10. CORROYER Vincent

Info...

■ Ramassages sélectifs à Clairoix

DATES A RETENIR

	VERRE	PAPIER	FERAILLE
DÉCEMBRE	<i>Judi 15</i>	<i>Judi 8</i>	<i>Judi 1</i>

VERRE : Litres, bouteilles, flacons et pots...

NE PAS METTRE : bouchons, capsules, couvercles, asslette, pare-brise, miroire...

PAPIER : Cartons, journaux, prospectus propres...

FERAILLE : Tous métaux ferreux, appareils ménagers...

Numéros utiles...

MAIRIE : Tél. : 44 83 29 11

Bureaux ouverts : du Mardi au Samedi de 8h45 à 11h30
le Mercredi après midi de 15h00 à 17h00

Mme LEFEVRE : Assistante Sociale - Permanence :
les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois

DISPENSARE :

Mme ROUSSEL, Infirmière, reçoit : le Jeudi de 13h 30 à 16h.
Consultations nourrissons, le mercredi tous les 15 jours de 9H00 à 11H30

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : Tél. : 44 83 25 14

PERCEPTION MUNICIPALE : Tél. : 44 83 34 33

ASSOCIATION D'AIDE ET SOINS A DOMICILE :

Tél. : 44 40 25 83 ; 44 40 29 73

GENDARMERIE : CHOISY AU BAC : Tél. : 44 85 27 42

POMPIERS : chef de Corps : Mr BOCHAND Jacky
Tél. : 44 83 43 89 ; 44 83 28 73

EAU : Société Lyonnaise des Eaux / DUMEZ Tél. : 44 23 30 96

ELECTRICITE : S.I.C.A.E.O Tél. : 44 76 20 01 ; 44 42 50 19

CABINET MÉDICAL : Docteurs LAVALARD et LEBLOND
22, rue du Marais Tél. : 44 83 12 54

PHARMACIE : Madame FIÉVÉ
22, rue de l'Aronde Tél. : 44 83 29 00

VÉTÉRIINAIRE : Docteur VINCENT
11, rue Marcel Bagnaudes Tél. : 44 83 38 25

KINÉSITHÉRAPEUTE : CHANTEAU Michel
10, rue Germaine Sibien Tél. : 44 83 32 74

INFIRMIER A DOMICILE : ROUSSEL Christel
12, rue Germaine Sibien Tél. : 44 83 55 95